

Les situations de trésorerie se dégradent, mais l'endettement des sociétés non financières est en légère baisse

En 2021, le relâchement des contraintes sanitaires et le report des remboursements des prêts garantis par l'État ont engendré des situations de trésorerie confortables pour les chefs d'entreprises de la région Centre-Val de Loire. Les trésoreries se sont effritées en 2023 tout en gardant un niveau perçu comme correct par les chefs d'entreprises. Le taux de défaillance d'entreprises historiquement bas en 2021 a augmenté de 50 % en 2022, et davantage encore en 2023, en atteignant des niveaux supérieurs à ceux précédant la crise sanitaire. L'évolution de l'encours de crédit bancaire aux sociétés non financières a légèrement baissé en 2023, après plusieurs années de hausse (-0,6 %, contre +9,0 % dans la région Centre-Val de Loire en 2022).

Une situation nouvelle qui fait suite à un important soutien financier accordé aux entreprises ces dernières années

En 2020, face à la pandémie, les autorités gouvernementales publiques et les banques centrales ont pris en charge une partie des coûts des entreprises, notamment salariaux (grâce au dispositif d'activité partielle, aux exonérations de charges fiscales et sociales) et différentes mesures visant spécifiquement leurs flux financiers (comme les reports de charges, les prêts garantis par l'État, le maintien de taux d'intérêt bas jusque mi-2022 par la BCE et l'accroissement de la liquidité des banques). Ainsi les chiffres d'affaires ont été préservés et la dégradation des trésoreries des entreprises a été limitée dans le temps. En 2021, les situations de trésorerie apparaissaient confortables, c'était moins le cas en 2022 avec une dégradation pendant l'été suivie d'un rétablissement complet dans les services, mais assez partiel dans l'industrie. La hausse des coûts n'était répercutée que partiellement dans les prix de vente en 2022, pendant que les taux montaient notamment (taux d'intérêt des crédits bancaires à 3,13 % en décembre 2022, plus du double de décembre 2021).

En 2023 ▶figure 1, le niveau des trésoreries a fortement reculé, surtout au premier semestre avec un rétablissement très partiel ensuite. Ce repli est lié à une hausse des prix de vente insuffisante pour contrebalancer la hausse des coûts. Dans les services, une spirale salaires-prix semblerait se mettre en place vers la fin de l'année 2023. Nombre d'entreprises ont été freinées dans leurs velléités de hausse de prix par leurs clients ou par la concurrence lors des négociations de tarifs, la plupart n'ont pas donné suite à des demandes de baisse de prix de la part de leur client. De plus, le rétablissement partiel des marges ne s'est pas accompagné d'une amélioration de trésorerie : des délais de paiement qui ont

augmenté, des demandes d'acompte plus nombreuses, la hausse des taux bancaires qui atteignent 4,79 % fin 2023 peuvent expliquer cette donne.

Un taux de défaillance des entreprises supérieur à son niveau d'avant-crise sanitaire et un endettement qui ne progresse plus

Les mesures de soutien massif aux entreprises avaient contribué à la baisse du taux de défaillances tout au long de l'année 2021. La hausse du nombre de défaillances a été continue en 2022, pour atteindre 1 490 en région Centre-Val de Loire en décembre 2022 (41 300 au niveau national). Elle s'est poursuivie pour atteindre 2 030 en décembre 2023 (56 180 au niveau national), un niveau qui est un peu supérieur à celui d'avant-crise sanitaire. La forte progression des financements bancaires aux sociétés non financières constatée en 2022 ne se confirme pas en 2023, avec un recul en début d'année comblé en juillet suivi d'un nouveau recul au deuxième semestre ▶figure 2. Le ralentissement économique et la difficulté de finaliser des dossiers en lien avec des difficultés de financement expliquent en grande partie cette tendance. En glissement annuel, les financements bancaires baissent de 0,6 % en région Centre-Val de Loire, contre une moyenne nationale de +0,2 %.

L'endettement des petites et moyennes entreprises (PME), surtout à court terme avait très largement contribué en 2020 à la croissance de l'endettement des sociétés non financières (hausse de près de 20 % par rapport à 2019). Il avait diminué de 3,6 % en 2021, puis augmenté de 4,4 % en 2022. Il a baissé de 1,2 % en 2023 ▶figure 3. Cette décroissance de

l'endettement est plus marquée pour les grandes entreprises, en particulier les crédits mobilisés à moyen et long terme (-7,5 %). Si les crédits à l'équipement augmentent de 4 % en région Centre-Val de Loire en 2023, les crédits à

court terme déclinent plus vite pour les PME (-6,7 %, contre -4,4 % pour les grandes entreprises).

Alors qu'en 2020 l'endettement se concentrat essentiellement sur le court terme, ce n'était plus le cas en 2021, avec une réorientation du crédit bancaire vers des maturités plus longues. Cette tendance perdure en 2023 avec un recul de 2,4 % des crédits de trésorerie aux entreprises en région Centre-Val de Loire ▶figure 4. Si les caractéristiques et les modalités de remboursement des prêts garantis par l'État (PGE) - qui les apparentent à certains égards à des crédits de moyen terme - pouvait expliquer que la durée des crédits accordés aux sociétés non financières se soit allongée en 2021, il convient de mettre en avant comme en 2022 le phénomène de réintermédiation bancaire du financement des entreprises en 2023, avec une préférence marquée pour les crédits d'investissement, en progression sur l'année.

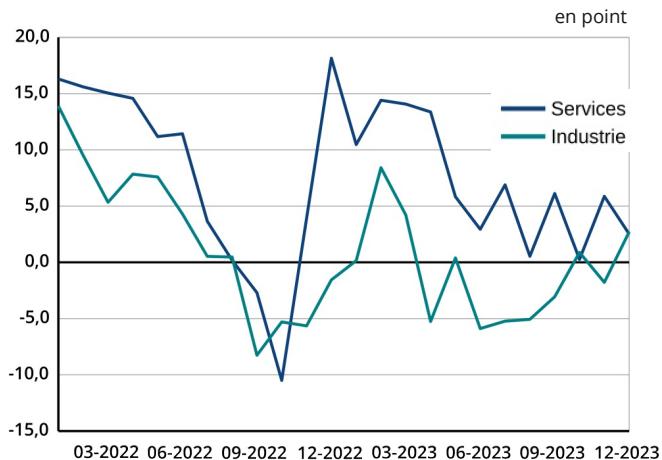
En termes sectoriels, des différences importantes sont observables au sein du secteur marchand : les encours reculent dans l'industrie manufacturière (-2,9 %), dans la construction (-3,0 %), dans le commerce (-6,3 %) et dans la plupart des services, mais progressent dans l'agriculture (+3,1 %), l'immobilier, l'industrie non manufacturière.

En conclusion, sur l'ensemble de l'année 2023, les flux d'endettement des sociétés non financières ont très légèrement diminué. Cette situation contraste avec celle des années précédentes avec notamment la hausse des crédits à l'équipement. Les situations de trésorerie ont nettement baissé en 2023. Des hausses de prix qui ne rattrapent pas complètement la progression des coûts, la hausse très nette depuis la mi-2022 des coûts des emprunts, ainsi que des retards de paiements de clients sont des facteurs d'explication.

L'année 2023 a été celle d'un net ralentissement de la conjoncture. Il est difficile de déterminer l'orientation en 2024 des flux d'endettement dans un contexte où la conjoncture allemande, par exemple, est nettement dégradée. Il n'est pas non plus facile de dire si la modération des flux de trésorerie perdurera et si la réorientation du crédit bancaire vers le financement des investissements se confirmera. ●

David Hueber (Banque de France)

► 1. Soldes d'opinion des chefs d'entreprise sur leur situation de trésorerie

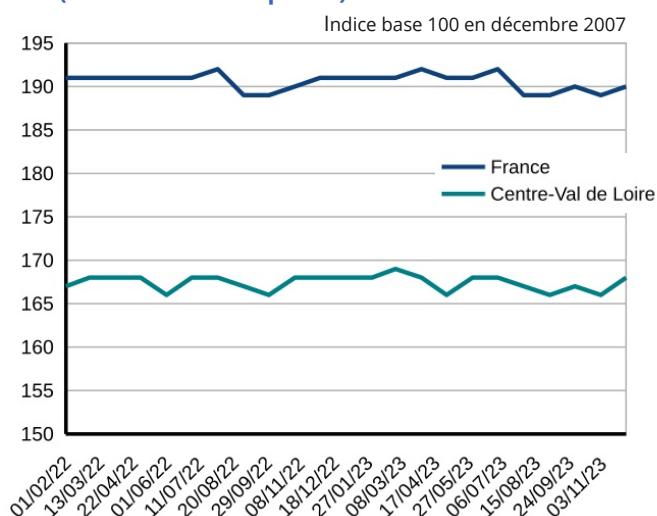


Note : Le solde d'opinion sur la situation de trésorerie mesure la différence entre les proportions d'entreprises ayant déclaré un niveau de trésorerie considéré au-dessus de la normale et celles ayant déclaré un niveau considéré en dessous de la normale au cours du mois passé. En situation, un solde d'opinion positif (négatif) correspond à une estimation au-dessus de la normale (en-dessous). Les soldes d'opinion agrégés se situent entre les deux bornes -200 et +200. Pour décembre 2023, le solde d'opinion s'établit à 2,5 points dans les services marchands et -3 points dans l'industrie. Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

Champ : Entreprises des services marchands et industrielles de la région Centre-Val de Loire.

Source : Enquête mensuelle de conjoncture, Banque de France 2022-2023.

► 3. Crédits mobilisés et mobilisables accordés aux PME (hors micro-entreprises)



Champ : Toutes les PME hors micro-entreprises de la région Centre-Val de Loire.

Source : Banque de France - Enquête mensuelle auprès des établissements de crédit 2022-2023.

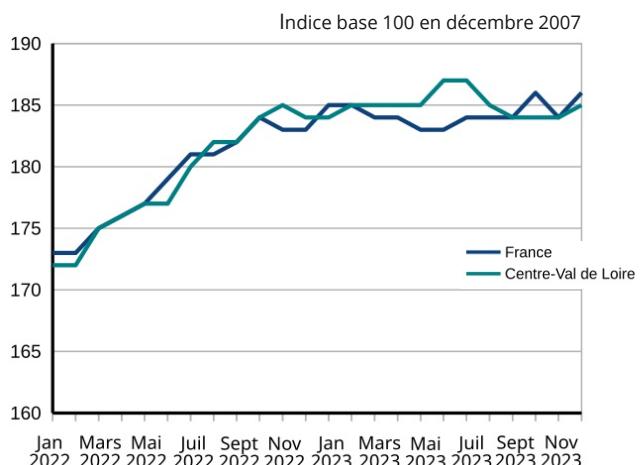
► Pour en savoir plus

- Banque de France : Crédits dans les régions françaises – décembre 2023.
- Banque de France : Accès des entreprises au crédit – Quatrième trimestre 2023.

Pour comprendre

Précision méthodologique sur le champ des statistiques mensuelles des dépôts et crédits : les données sont établies à partir de la centralisation des déclarations mensuelles par les banques adhérentes à la Fédération bancaire française des financements et dépôts des sociétés non financières implantées en région Centre-Val de Loire. Ne participent à cette centralisation ni les sociétés financières ni les institutions financières spécialisées.

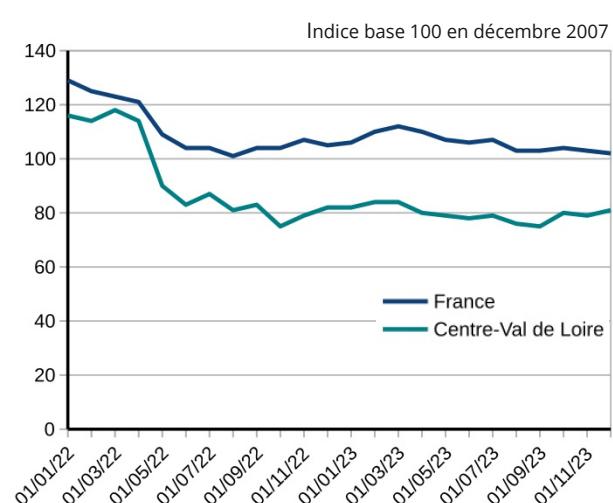
► 2. Financement bancaire des sociétés non financières



Champ : Toutes entreprises confondues, hors activités financières et administrations publiques, de la région Centre-Val de Loire.

Source : Enquête mensuelle auprès des établissements de crédit, Banque de France 2022-2023.

► 4. Crédits à court terme accordés aux sociétés non financières



Champ : Toutes entreprises confondues, hors activités financières et administrations publiques, de la région Centre-Val de Loire.

Source : Banque de France - Enquête mensuelle auprès des établissements de crédit 2022-2023.